



Circonscription de Maromme

Localité : Le Houleme

Nom de l'école : École Aragon-Prévert

Date de la réunion : 22 juin 2009

Séance ouverte à 17h35 ; levée à 18h35.

Présents :

Membres du Conseil des Maîtres :

Mme Catherine Bellot

Mme Julie Brasseur

Mme Aurélie Buchon

Mme Dominique Cazier

Mme Sonia Cousarier

Mme Géraldine Deniaud

M. Germain do Marcolino

Mme Odile Dumaine-Godart

M. David Guerrin

M. Marc Helloin

M. Jérôme Michel

Mme Laurence Monniaux

Mme Muriel Pothier

Membres du Comité de Parents :

Mme Karine de Chivré

M. Benoît Bombard

Mme Barbara Lahaye

Mme Brigitte Drieu

Excusés :

Mme Pimont

Mme Auvray

Mme Hémonic

Mme Gambier

Mme Lefaux

M. Fortain

Représentant la municipalité du Houleme : Mme Florence Cornu, Adjointe au Maire

Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : M. Alain Alexandre

Compte-rendu établi par : M. Germain do Marcolino, président du Conseil d'école

Secrétaire de séance : Mme Drieu, parent d'élève et M. Helloin, professeur d'école.

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 10 avril : il est approuvé à l'unanimité.



1 – Bilan de l'année scolaire

Peu de nouveauté depuis le dernier Conseil d'Ecole. Les classes ont fait leur sortie traditionnelle de fin d'année à Dieppe, au musée de l'Estran, sortie poney à Pissy-Poville, visite du port en vedette pour les deux classes eau, visite des collections contemporaines du musée d'art moderne à Paris.

Les enseignants notent toutefois qu'en cette fin d'année, les élèves ne sont plus très motivés pour certains.

Peut-être est-ce dû à une notification trop avancée des passages dans l'année ? Les propositions, en effet, sont envoyées dès le 15 mai.

Si certains enseignants s'interrogent sur l'application de cette règle, le directeur affirme qu'elle continuera d'être appliquée.

Mais, peut être enfin que cette « démotivation » est due aussi à l'ambiance générale des mois de mai et juin, à l'été, aux nombreux ponts, à la fatigue causée par les jours qui allongent, etc.

2 – Projet d'école

Il a été établi l'an dernier pour trois ans. Son objectif privilégié est celui-ci : développer les outils de la communication orale et écrite. En terme d'action, celui-ci se décline particulièrement autour de manifestations de la fête du livre, concours lecture, exposés, etc.

L'avenant confirme cet objectif avec quelques ajustements mineurs.

Le volet éducation artistique et culturelle est intégralement maintenu. Rappelons que l'école organise plus de 40 sorties culturelles dans l'année : musique, danse, théâtre, musées, etc..

3 – Réunions de parents de rentrée

L'an dernier, la fréquentation avait été fort décevante pour les enseignants. Ces réunions permettent de rentrer dans l'explication de nombre d'aspects de l'année scolaire à venir, ce qui sera impossible de faire ensuite en entretien individuel.

Les enseignants feront circuler une feuille d'émargement pour les prochaines réunions afin de responsabiliser les familles.

4 – Rentrée scolaire 2009

CP	2 classes
CP-CE1	1 classe
CE1	1 classe
CE2	2 classes
CE2-CM1	1 classe
CM1	1 classe
CM2	2 classes



Promus				JPL	JL	Maintenus		Nouvelles arrivées	Radiés		TOTAL
CP				29	19	1		3			52
CE1	20	20				1	1		1	1	40
CLIS						9			3		12
CE2	19	20	19			1		2			61
CM1	19	18				1			1		37
CM2	26	16									42
											244

5 – Classes de découverte 2010

Elles auront lieu plus tard dans l'année. L'objectif étant de maintenir la motivation des élèves avec un projet. Les CM2 retourneront à Jumièges (base de plein air).

Il s'y rendront et reviendront à vélo. Ce trajet s'inscrivant dans un projet plus global sur la sécurité routière mené tout au long de l'année.

6 – Coopérative scolaire

En cette fin d'année, il reste 2700 € en caisse + 800 € de remboursement de classe eau à venir.

Les charges éducatives, principalement les sorties scolaires représentent 8673 €. En terme de recettes, la vente des photos de classe rapporte 966,50 €, la subvention mairie est de , la participation des familles est de 3199 €.

7 – Travaux d'été

Il semble important de vérifier les entrants de l'école. De nombreuses portes nécessitent d'être révisées.

Il faudrait remplacer les dalles de sous-plafond des classes de Mme Brasseur, M. Michel et du bureau du directeur qui ont disparu suite à des fuites d'eau.

8 - Garderie

Mme l'adjointe au Maire informe le Conseil d'Ecole que la municipalité a décidé de prolonger la garderie jusqu'à 18h30 le soir et ouvrira une deuxième salle d'accueil, portant ainsi la capacité à 50 élèves.